

ARS-LAQUENEXY

Le projet de centrale photovoltaïque se précise

La commune d'Ars-Laquenexy s'engage contre le réchauffement climatique. Lors de sa dernière séance, le conseil municipal d'Ars-Laquenexy a émis un avis favorable au développement du projet de centrale photovoltaïque au sol présenté par Energreen Production, filiale d'UEM.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal d'Ars-Laquenexy a émis un avis favorable au développement du projet de centrale photovoltaïque au sol présenté par Energreen Production, filiale d'UEM.

Ce projet d'énergie renouvelable tire parti de l'emprise foncière constituant les forts de Mercy et de la Marne et valoriserait ainsi les friches militaires situées sur les communes d'Ars-Laquenexy et de Jury.

Un site impropre à d'autres utilisations

Dans la mesure où ce site est dégradé par des pollutions pyrotechniques et n'a plus de vocation militaire, l'Armée, par la voix du ministre de la Défense, a d'ores et déjà donné un accord de principe pour céder les parcelles concernées aux deux communes.

« Ce site impropre à d'autres utili-



Le terrain retenu est dégradé par des pollutions et n'a plus de vocation militaire. Photo RL

sations se prête à un tel projet qui s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable », explique Dominique Strebly, maire d'Ars-Laquenexy, en précisant « que la commune ainsi que celle de Jury mettraient alors l'emprise foncière à disposition de l'opérateur en contrepartie de loyers et des taxes. »

Concrètement, le projet porté par Energreen, filiale d'UEM, prévoit que sur les 150 hectares de friches militaires, seule une partie soit équipée avec des panneaux solaires raccordés au réseau haute tension du

poste source du Technopôle, le reste étant réaménagé et rendu à la nature avec des zones paysagères et des chemins de promenade.

Privilégier une entreprise locale

« Au cours des derniers mois, j'ai été sollicité par plusieurs opérateurs et investisseurs dont certains fonds pour le moins surprenants. Mais nous avons voulu privilégier une entreprise locale, de l'Eurométropole, à côté de chez nous, et que nous connaissons bien. D'autant que ses compétences reconnues dans le domaine de l'énergie sont

un gage de sérieux », souligne Dominique Strebly.

L'avis favorable donné par les communes d'Ars-Laquenexy et de Jury ne marque que la première étape du projet. En effet, vont suivre de nombreuses études, en particulier l'étude d'impact faune et flore. Si tous les feux sont au vert, Energreen Production soumettra alors ce projet à l'appel d'offres centrale au sol émis par la Commission de régulation de l'énergie, portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.